

Coralie DEMAZEUX

Directeur de thèse: Marie-Laure LAMBERT-HABIB, Laboratoire Interdisciplinaire En Urbanisme.

Co-directeur: Jean-Louis IZARD, École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille.

« Performance énergétique et sécurité sanitaire des bâtiments: Quelles responsabilités professionnelles ? »

Tous les professionnels de la chaîne de construction et de rénovation influencent à tour de rôle la qualité de l'immeuble: soit par leurs choix concernant la conception de l'immeuble, ou les matériaux et les éléments d'équipement utilisés, soit dans l'exécution des travaux. Or la qualité des bâtiments, tant sur le plan de la performance énergétique que de la sécurité sanitaire, est appréciée globalement, l'immeuble étant pris dans son unité et non élément par élément. En effet la qualité environnementale et sanitaire d'un immeuble est constituée par un ensemble indissociable: l'architecture du bâtiment, son orientation, les éléments d'équipement de l'immeuble, la composition des matériaux utilisés pour la construction, ... Or les fondements des responsabilités juridiques se focalisant sur des éléments précis, la difficulté est double puisqu'il s'agit non seulement de déterminer la part de responsabilité de chaque professionnel mais aussi les régimes juridiques de leurs responsabilités pour ces nouveaux enjeux.

L'objectif de cette recherche est donc de mettre en évidence la possibilité d'engager la responsabilité des professionnels soit sur les fondements traditionnels du droit français (contrôle régalien de l'État, responsabilité civile et pénale en droit privé), ou au contraire de démontrer la nécessité de recourir à un régime de responsabilité applicable dans certaines branches du droit plus spécifiques : droit de la construction (garanties spécifiques aux constructeurs), droit de l'environnement, droit de la santé...

Contrat doctoral de 3 ans: octobre 2009- octobre 2012.

Vanessa MULOT

Directrice de thèse : Marie-Laure Lambert-Habib

« Les submersions marines : nouvel enjeu, nouvelles pratiques juridiques »

Ce travail débuté en octobre 2009 a été rattrapé en France par l'actualité, suite aux inondations liées à la tempête Xynthia de février 2010.

Les submersions marines représentent des événements de recouvrement des terres par les eaux de mer. Encore peu pris en compte par les politiques d'urbanisme, ce problème deviendra prioritaire dans les années à venir sur les zones littorales, en raison du réchauffement climatique qui aura pour conséquences probables la multiplication des fortes tempêtes, ainsi que l'élévation du niveau de la mer.

Ces recherches portent sur les moyens juridiques qui peuvent être mis en œuvre pour réduire la vulnérabilité de l'homme et des activités humaines face à la submersion marine. En effet, ce risque se heurte à la pression foncière croissante sur les littoraux. Le littoral est toujours une zone très attractive pour les êtres humains. Il devient aujourd'hui important d'anticiper sur les phénomènes qui s'annoncent, et de réfléchir à la mise en œuvre de moyens de protection, de prévention, et/ou d'adaptation pour réduire les conséquences humaines et économiques de ce risque.

Sont donc étudiés les enjeux liés à la submersion qui démontrent la nécessité de réduire la vulnérabilité, ainsi que les outils juridiques actuellement utilisés. L'observation des outils existants et de leurs limites me conduit à rechercher et proposer de nouveaux mécanismes qui pourraient permettre de réduire la vulnérabilité de l'homme à la submersion, que ce soit par la prévention, la protection ou l'adaptation. Avec par exemple la recherche d'une politique d'aménagement local, qui pourrait consister en un recul stratégique de l'urbanisation.

Parallèlement aux recherches sur le rôle des acteurs publics, étatiques ou locaux, est étudié l'assurabilité de ce « nouveau » risque et l'impact que ce dernier peut avoir sur le monde de l'assurance. Les enjeux financiers pour les assureurs et le rôle que ces derniers peuvent jouer dans l'élaboration de stratégies d'avenir peut s'avérer important.

Ces recherches sont axées en droit national français, mais s'intéressent également au droit comparé.

Soutenance : 2012

Vidal Amandine (Doctorante, ATER Université de Strasbourg)

Directeurs : M. Jean-Pierre Ferrand et Mme Françoise Zitouni, maîtres de conférences

« De l'influence des règles d'urbanisme sur la localisation et l'installation des activités économiques »

La réglementation d'urbanisme nécessaire pour organiser de manière harmonieuse et régulée la croissance urbaine, apparaît comme un moyen d'agir sur le développement économique, de manière plus ou moins directe en contrôlant l'installation des activités économiques. Nous pouvons observer, historiquement, un renforcement des contraintes en matière de localisation et d'implantation. Certes, il n'est plus question aujourd'hui que la collectivité agissent directement en tant qu'entrepreneur, son rôle tient à assurer l'intérêt général et en matière d'urbanisme cela doit conduire à créer les conditions d'un développement urbain cohérent. Mais d'une certaine manière, l'urbanisme est devenu un véritable outil d'interventionnisme économique et c'est ce que nous nous attacherons à démontrer.

4^{ème} année de doctorat en Droit public (spécialité : droit de l'urbanisme), soutenance prévue 2013.

Dorothée RUCZ

Directeur de thèse : Françoise ZITOUNI

« Planification urbaine et diversité biologique »

L'objectif de ce travail de recherche est d'analyser les effets sur la planification urbaine de la nouvelle prise en compte de la diversité biologique en évaluant les répercussions des dernières et futures législations en la matière, afin de mettre en relief les qualités et les lacunes de ces dernières.

En effet, la place accordée à l'environnement, et en particulier à la biodiversité au sein des politiques publiques et des mécanismes normatifs les mettant en œuvre a considérablement évolué ces dernières années, répondant à l'urgence écologique, économique et sociale provoquée par les atteintes croissantes à la diversité biologique. La planification urbaine prend acte de cette nouvelle place accordée à la biodiversité, et se voit modifiée de ses fondements jusque dans ses objectifs, ce qui amène à s'interroger sur cette nouvelle dimension que doivent désormais revêtir les instruments de planification urbaine, et les effets concrets que cela implique.

L'évolution et le renforcement de la place de la biodiversité dans la planification urbaine constitue, et constituera, l'un des enjeux majeur des politiques à venir. La question de cette mutation et de ses répercussions se pose aujourd'hui avec une grande acuité. Les changements apportés par les lois SRU puis Grenelle 1 et 2 en la matière témoignent de l'actualité de cette préoccupation, à l'heure où la planification urbaine est le corollaire indissociable d'un aménagement durable et équilibré du territoire.

1^{ère} année d'inscription

Virginie GAUDRON

Directeur de thèse : Jean-Pierre FERRAND, CEJU-UPCAM.

« Evaluation environnementale et PLU »

La thématique « Evaluation environnementale et PLU » pose dans son intitulé même les éléments sur lesquels l'étude devra porter. Cependant, les questionnements qui en découlent dépassent le sujet originel sans pour autant s'en affranchir, justifiant dès lors une étude plus globale des rapports de l'urbanisme et de l'environnement. Il est important de souligner que ce travail appartient au droit de l'urbanisme et n'a pas la prétention de s'inscrire au sein d'une étude portant sur le droit de l'environnement, même si l'imprégnation des questions liées à l'environnement est indiscutable.

L'intérêt du sujet sera de montrer, à travers l'application de la procédure d'évaluation environnementale à certains plans locaux d'urbanisme, l'évolution des rapports entre l'urbanisme et son droit, et l'environnement. Il s'agira d'analyser la synergie de l'évaluation environnementale et des plans locaux d'urbanisme, mais également de comprendre leurs propres mécanismes.

Cette étude aura pour objet d'identifier la procédure d'évaluation environnementale comme un outil d'intégration de l'environnement au sein des règles locales d'urbanisme, mais également comme un facteur de transformation de celles-ci.

6 ans d'inscription. Soutenance prévue fin 2012.

Chloé MOUTH

Directeur de Thèse : Jean-Pierre FERRAND

Tuteur d'entreprise auprès de la CCIMP : Nicolas FRACHON (Financement CIFRE)

« Urbanisme et Développement durable : réinterroger le foncier pour un aménagement maîtrisé de nos zones d'activités. »

L'idéal de construction d'une ville intégrative et harmonieuse pour ses fonctions industrielles et commerciale ne pourra être réalisé sans un ancrage pérenne et homogène dans le maillage territorial.

Il s'agit ici d'explorer les liens entre foncier et développement durable afin d'identifier les leviers stratégiques permettant la construction d'une architecture durable des zones d'activités, vectrices de synergies avec le tissu économique du territoire.

Et plus largement, d'analyser l'essor futur du phénomène urbain au travers de la fonction structurante des commerces et de l'industrie, afin de positionner le développement durable comme moteur de la croissance économique et de l'attractivité des territoires à l'heure de la métropolisation.

Il conviendra de prendre appui sur les réformes initiées pour réincorporer l'urbanisme commercial dans l'urbanisme traditionnel, afin d'ouvrir la voie à une réflexion globale sur les outils juridiques existants, leur articulation avec les documents d'urbanisme et surtout le rôle de l'ensemble des parties prenantes à nos projets de territoires pour argumenter sur le potentiel prospectif d'un droit de l'urbanisme encore trop hésitant vis à vis des réalités environnementales et opérationnelles.

2^{ème} année d'inscription

Thomas SCHELLENBERGER

Directrice de thèse : Marie-Laure Lambert-Habib

« Le stockage géologique des déchets et du CO₂ »

Les utilisations du sous-sol pour y stocker des substances indésirables se sont multipliées ces vingt dernières années et intéressent des types de déchets et des méthodes de stockage variés, symbolisant les limites de choix industriels qui ne peuvent être justifiés que si les déchets qu'ils produisent sont évacués. Puisqu'ils sont susceptibles de causer des atteintes à l'environnement, les déchets et leur gestion par évacuation souterraine représentent une charge. Le problème se pose donc en ces termes : comment la répartition des charges liées aux déchets est-elle organisée par le droit ? Car si la question de l'efficacité de la protection de l'environnement est incontournable, c'est le problème de la répartition des charges liées à cette protection, entre la sphère privée et la sphère publique, qui irrigue l'encadrement juridique du stockage géologique.

La thèse montre que les charges liées aux déchets sont redistribuées sur la base d'un double transfert. Selon un transfert spatial, de la surface vers le sous-sol, les déchets changent d'univers physique et s'intègrent dans des régimes juridiques de partage de l'espace et de protection de l'environnement nouveaux. Selon un transfert temporel, du présent vers le futur, les règles de droit sont projetées dans le temps, appréhendant les rapports entre les acteurs et les déchets à long terme.

Kattia VILLADIEGO BERNAL

Directeur(s) de thèse : Hervé DOMENACH ; Marc André DABAT (co-directeur) ; Jean Louis IZARD (tuteur)

« Impact de la morphologie urbaine et les dynamiques démo-spatiales sur le microclimat des villes tropicales ; Le cas de Barranquilla »

L'objectif général de notre recherche est d'analyser l'impact de la morphologie urbaine des villes tropicales sur les conditions microclimatiques, en prenant en compte les dynamiques démo-spatiales, pour rendre visible l'importance de ces paramètres dans la conception urbaine face aux enjeux environnementaux du développement durable, ayant comme cas d'étude la ville de Barranquilla en Colombie. Tout d'abord nous allons faire la caractérisation du procès d'évolution urbaine de Barranquilla. Ensuite, nous établirons une classification urbaine par des propos microclimatiques. Ceci permettra d'approfondir la connaissance de la ville et de déterminer l'existence ou non des différentes zones microclimatiques. En outre, nous pourrons identifier les possibles corrélations entre l'évolution urbaine et ses zones microclimatiques. Finalement, nous envisageons le développement d'une méthode de prise en compte du microclimat dans la planification et l'aménagement urbain.

2^{ème} année de doctorat en aménagement urbain et urbanisme ; soutenance prévue fin 2013.

Fidaa ZAYNA

Directeur de thèse : Daniel PINSON, (Co-directeur ; Fabrice BALANCHE).

Rurbanisation et Mutation Spatiale en SYRIE

Le développement des villages de montagne dans L'arrière Pays de Lattaquié

La présente étude est basée sur l'étude des villages de la campagne montagnarde de Lattaquié qui étaient, à partir des années 60, le théâtre d'un mouvement intense d'émigration résultant de la pauvreté des terres agricoles. Suite au développement survenu dans ces villages, beaucoup d'habitants ont quitté les lieux d'accueil pour revenir à leur village natal. Les migrants de retour, après avoir ramené des fonds et s'être adapté des particularités d'urbanité, ont transformé aussi les campagnes sur tous les niveaux.

Nous pouvons donc nous demander à présent ;

- Est-ce que ces villages sont toujours des zones rurales ou des périurbains lointains?
- Dans quelle mesure la transformation de la vie sociale dans les villages montagneux de Lattaquié influence-t-elle configuration architecturale et urbanistique de ces villages ?

3 ans d'inscription ; soutenance prévue fin 2013.

Fan YANG

Directeur de thèse : Bernard PLANQUE, professeur à l'IUAR

Co-directeur de thèse: Huailu CHEN, professeur et directeur de l'Institut des Plan & Design Urbains à l'Université de Lanzhou en Chine

**«Vers une perspective relationnelle des parcs industriels
Études de cas des parcs industriels de nouvelles énergies en Chine »**

Notre travail doctoral porte sur une discussion de la problématique de la co-localisation et de l'interaction des acteurs dans les parcs industriels. Reposée sur une démarche interprétative, notre recherche vise à comprendre les effets de la proximité géographique et des relations entre acteurs sur leur comportement et performance. A travers deux projets de recherche gouvernementaux chinois, sur les parcs industriels des énergies nouvelles (éolienne et solaire) menés entre 2009 et 2011, nous avons pu réaliser trois études de cas à partir des données collectées par les entretiens semi-directifs, l'observation et l'analyse documentaire. Ces études de cas confortent nos réflexions théoriques en montrant que : la recherche de la proximité géographique est un facteur important de la localisation pour les entreprises, mais elle est plus explicite dans la mesure où l'entreprise cherche à s'implanter dans les territoires équipés et spécifiés ; quand aux effets des réseaux, les relations interpersonnelles (*Guanxi* en chinois) semble facteur clé des échanges entre organisations. Cette remarque est révélatrice quand les entreprises chinoises cherchent collaborent davantage avec des entreprises et des institutions dont le représentant est connu par les managers ; la prédominance du gouvernement local dans la gouvernance des parcs industriels chinois est d'un côté la source de l'efficacité du parc industriel en terme de coordinations et de services publics, mais elle constitue d'un autre côté des barrières à l'innovation en réseau, qui est aujourd'hui l'une des principales faiblesse des parcs industriels chinois.

Notre thèse est inscrite en 2008 et sera soutenue en 2012.

Zohir BOUGATTOUCHA

Doctorant algérien

**« Patrimoine du vingtième siècle : classement de l'ensemble de logements « Ravereau »
au quartier de Sidi Abbaz (M'Zab, Algérie) »**

Partant d'une lecture globale de la problématique de la patrimonialisation de production du XXème siècle, notre recherche se focalisera sur le cas particulier des maisons Ravereau au M'Zab par un travail d'inventaire des qualités de cet ensemble en terme de processus conceptuel, d'intégration urbaine et d'appropriation et d'adhésion des habitants pour en démontrer la valeur patrimoniale et la nécessité de protection et de classement.

1 an d'inscription ; soutenance prévue en 2012-2013

Nermine EL BARAMONY

(Doctorante, égyptienne, Maître-assistant boursier de l'Université de Port Saïd)

« Les facteurs culturels et sociaux qui influencent le design urbain, imagibilité orientale & occidentale, Le Caire & Marseille »

La recherche propose de mettre en lumière l'influence des facteurs sociaux et culturels sur l'impression mentale que l'on peut avoir d'un espace urbain ; en étudiant « l'imagibilité » orientale et occidentale dans le contexte architectural et urbain, nous verrons, au-delà des similitudes des deux études de cas, Le Caire et Marseille, qu'il existe aussi une différence entre l'impression voulue et conçue par un spécialiste, que nous qualifions d'émetteur et celle perçue par son destinataire, le public, qu'il soit usager ou habitant.

6 ans d'inscription ; soutenance fin 2012.

Eyad ELIAS

(Doctorant syrien, Assistant boursier de la Faculté d'Architecture de Lattaquié, inscrit à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, en codirection avec Farid Ameziane)

« La présentation en 3D et la pratique professionnelle : Valeur de l'usage de l'image de synthèse dans la pratique de la conception du projet d'architecture et d'aménagement »

Ce travail de thèse se focalise sur la relation entre l'activité d'élaboration du projet d'architecture et d'aménagement et la logique de l'usage de la représentation en 3D. Cette étude est conduite selon une approche empirique adoptant l'ethnométhodologie dans une perspective systémique-compréhensive. L'objectif de cette étude est d'analyser et de comprendre les médiations qui se produisent, entre les usagers et les outils, dans l'espace des activités conceptuelles et communicatives du projet.

4 ans d'inscription ; soutenance prévue fin 2012

Iraj LAHOUTI

(Doctorant iranien, maître assistant à la Faculté d'architecture d'Hamadan)

« Tradition et modernité dans la maison iranienne d'aujourd'hui »

Cette recherche a pour thème central l'étude du conflit entre la tradition et la modernité dans la maison iranienne et dans le cadre de la mondialisation. Il s'agit donc de comparer ces deux aspects, en tenant compte à la fois de l'élément humain et de sa relation, d'une part, avec l'architecture, la socio-anthropologie de l'espace faisant le lien entre les deux, et d'autre part, avec l'urbanisme, en particulier dans l'habitat périphérique destiné par le gouvernement iranien aux couches économiquement faibles.

3 ans d'inscription, soutenance prévue fin 2011

Mathieu PAYETTE-HAMELIN

(en cotutelle Université de Montréal, co-directeur Gérard Beaudet)

« Pour une approche urbanistique de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti : l'expérience du canal de Lachine à Montréal »

Cette thèse porte sur les composantes d'une approche urbanistique de la conservation du patrimoine bâti. Elle s'appuie sur l'hypothèse suivante : que c'est de la complémentarité des usages et de la hiérarchisation des espaces que peut être envisagé un arrimage entre le maintien de l'identité des lieux et la transformation de la ville. S'appuyant sur l'évaluation de dix projets de mise en valeur d'ensembles urbains patrimoniaux situés le long des berges du canal de Lachine à Montréal, cette thèse soutient l'idée qu'un projet de conservation ne constitue pas nécessaire un vecteur de redynamisation urbaine, et que pour que celle-ci opère, le projet doit s'appuyer sur certains éléments urbanistiques.

5 ans d'inscription ; soutenu février 2012

Zoé HAGEL

Directrice de thèse : Brigitte BERTONCELLO

Ville durable : des concepts aux réalisations, les coulisses d'une production urbaine.

L'exemple de Marseille

La thèse interroge l'introduction de la notion *ville durable* en urbanisme. Nous tentons de distinguer l'approche qui peut en être faite dans les sphères académiques et dans les sphères pratiques. L'objectif est d'analyser comment se construisent les productions de connaissances et d'actions autour de cette acception, sur quoi elles reposent et à quoi elles aboutissent. Nous étudions ainsi ce dont les acteurs se saisissent parmi les ressources théoriques et méthodologiques disponibles et ce qu'ils entreprennent « au nom de » cette notion. L'examen de la circulation de savoirs et savoir-faires est mise en perspective avec les réalisations concrètes. L'enjeu est ainsi de cerner ce qui est pris en charge et ce qui ne l'est pas, de rendre visible ce qui se trouve occulté.

2ème année d'inscription

Sylvie HENAFF-MERIC

Directeur de thèse : Hervé DOMENACH –IUAR (en co-direction ENSAM Luminy co-directeur Farid AMEZIANE)

« Etalement urbain et densification de l'habitat : Etude du pays d'Aix-en-Provence »

Cette thèse porte sur la lutte contre l'étalement urbain. La France se caractérise par son émiettement foncier si bien qu'une réflexion sur l'urbanisation des territoires s'impose. Le territoire du Pays d'Aix-en-Provence permettra d'avoir une vision démo-spatiale de l'accélération de son urbanisation, de la surface consommée par l'analyse des différents tissus urbains, les formes urbaines et la densité. L'analyse socio-démographique permettra d'identifier les différentes populations résidant dans ces tissus, leur migration et intégration dans le tissu socio-économique. En réponse, à l'étalement urbain, une solution comme la densification des territoires en passant par de nouvelles formes urbaines sera évoquée.

2ème année d'inscription ;

Anne DUSFOUR

Directeur de thèse : Jérôme Dubois

« Marseille Provence 2013 : Un projet culturel pour un projet urbain »

Le territoire Marseille Provence a été désigné Capitale Européenne de la Culture pour l'année 2013. La spécificité de Marseille Provence 2013 tient au fait que la candidature a été portée par un territoire et non par une seule ville comme c'est souvent le cas. Le projet a donc pris le parti de se positionner à une échelle métropolitaine, le périmètre concerné englobant au total 75 communes. L'objet de cette thèse est donc de comprendre comment les mécanismes mis en œuvre par ce projet ont permis de désigner un nouveau périmètre d'action publique à une échelle métropolitaine sur un territoire qui n'avait jusqu'alors aucune tradition d'agir ensemble ; En conséquence nous analyserons quel est le sens à donner à ce nouveau territoire en terme de parti pris de stratégie de développement autour de la notion de ville créative. Il conviendra donc d'analyser les spécificités du projet culturel, les mécanismes de gouvernance de MP2013, la nature des relations qui se sont tissées entre les différents partenaires ainsi que l'adaptabilité du concept de ville créative aux différents territoires.

3^{ème} année d'inscription

Benoit ROMEYER

Directeurs de thèse : Brigitte BERTONCELLO ; Angelo BERTONI

Le retour à la rue dans le projet urbain : de l'idéologie aux réalisations.

Cette thèse interroge la place et le rôle de la rue dans la production urbaine contemporaine. Dans un contexte où celle-ci est fortement valorisée, de nombreux auteurs parlent d'un véritable « retour à la rue » dans l'urbanisme. Il apparaît alors nécessaire de chercher à comprendre comment la rue est aujourd'hui intégrée à une réflexion sur le devenir des espaces publics. Par une analyse comparative de plusieurs projets urbains présentant des partis-pris urbanistiques radicalement différents, l'objectif est d'offrir un éclairage sur les différentes manières dont la rue est aujourd'hui remobilisée et de confronter la pertinence de sa forme et de son organisation, aux objectifs de l'aménagement en termes de fonctions, d'usages et de pratiques.

1ère année d'inscription ;

Raymond ABOKI

Directeur(s) de thèse : Jérôme DUBOIS (directeur du CIRT), Philippe MEJEAN (professeur à l'IUAR, spécialiste des politiques de l'habitat à l'IUAR)

Intégration progressive des politiques locales de l'habitat au sein de la planification locale : réalité ou rhétorique ?

En prenant le temps d'analyser les pratiques actuelles en matière de politiques locales de l'habitat, on peut aisément constater un changement, tant dans la définition de ces politiques que dans les « modes de faire ». *En effet*, une décennie après les grandes réformes de 1999 (loi Chevènement) et 2000 (loi SRU), et six années après l'acte II de la décentralisation (loi responsabilités locales, août 2004), puis les lois Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (Molle, du 23 mars 2009) et Engagement National pour l'Environnement (ENE, du 12 juillet 2010), les différents acteurs des politiques de l'habitat expriment et affichent leur volonté de construire des politiques désormais explicitement corrélées, vers le « haut » avec les démarches de planification (SCOT et PDU), et vers le « bas » avec les documents d'urbanisme (PLU) ».

S'inscrivant dans une approche urbanistique, cette recherche a pour objectif de vérifier **l'intégration effective de ces politiques au sein de la planification locale. Elle s'appuie sur 2 hypothèses** : les politiques locales de l'habitat semblent toujours portées dans une seule perspective de production du logement, et assez peu dans celle de contribuer à la construction harmonieuse de la ville, du territoire dans son ensemble et dans son vécu ; en dépit de la volonté des différents acteurs d'avancer vers « des politiques de l'habitat intégrées et un urbanisme plus cohérent à la lecture des récentes lois en matière d'habitat, il semble que la hiérarchisation classique des documents d'urbanisme et de planification ne permet pas de répondre aux exigences de cette nécessaire transversalité.

S'appuyant sur les exemples des territoires de Grenoble Alpes Métropole et Rennes Métropole, cette thèse soutient l'idée que l'intégration des politiques locales dans la planification locale n'est formelle que si les orientations d'un PLH post-SCoT(ou vice-versa) permettent de réinterroger celles du SCoT (ou vice-versa) dans une vision prospective et stratégique.

3ème année d'inscription ;

Imane HARAUBIA

Directeur de thèse : Hervé DOMENACH (co-directeur) : Farid AMEZIANE

« Hypertrophie et macrocéphalie urbaines en Algérie : cas de la wilaya de Souk-Ahras »

Partant du constat que la ville algérienne, comme la plupart des villes du tiers monde, souffre aujourd'hui d'une absence de stratégie claire en matière de planification urbaine et spatiale, nous souhaitons étudier, dans le cadre de cette recherche, les dysfonctionnements territoriaux des villes algériennes. Ce travail sera étayé par l'étude approfondie de la wilaya (préfecture) de Souk-Ahras. Cette micro région située à l'extrême Est du pays et limitrophe avec la Tunisie peut être représentative d'un grand nombre de territoires similaires en Algérie.

L'objectif de cette recherche vise à déceler les dysfonctionnements qui rongent le système micro régional de Souk-Ahras. Nous aborderons notre étude selon trois concepts fondamentaux qui définissent un système urbain : la trame spatiale, l'armature spatiale et le fonctionnement spatial. Le résultat déterminera le degré de fonctionnement ou de dysfonctionnement des composantes territoriales de la wilaya de Souk-Ahras.

Première année de doctorat en aménagement urbain et urbanisme ; soutenance prévue fin 2014.

Sujet de thèse

Moufida BOURBIA

(Directeur de thèse : Hervé DOMENACH IUAR (en co-direction ENSAM Luminy), co-directeur : Farid AMEZIANE)

L'évolution récente des acteurs de la construction en Algérie face aux enjeux de l'aménagement du territoire

Notre recherche s'attachera à analyser le rôle des différents acteurs de l'aménagement territorial et leurs domaines d'interventions, depuis sa programmation jusqu'à sa réalisation et à gestion. Nous choisirons, comme cas d'étude, des exemples de production de logements à grande échelle, géographiquement répartis sur le territoire algérien, afin de permettre une analyse de l'évolution des acteurs de l'aménagement du territoire et d'en proposer éventuellement une classification.

Nous dresserons un bilan des différentes organisations et restructurations observées des acteurs dans un contexte d'urbanisation forte et rapide et nous tenterons de répondre à ces deux questions : comment la réalisation des grands projets contemporains en Algérie a influencé l'évolution des acteurs de cette production ? Et les perspectives de ces changements en termes de gestion de patrimoine construit ?

1^{ère} année d'inscription ;

Rafik MAARGAB

Directeur de thèse : Jérôme Dubois

Revendications citoyennes et réalité de la gouvernance urbaine locale
Les acteurs associatifs locaux à l'épreuve du projet de requalification urbaine de la rue de la
République à Marseille

Cette recherche traite du sujet de la gouvernance urbaine locale au delà de son aspect conceptuel ou analytique. Il est question d'appréhender la gouvernance urbaine locale à travers : le projet urbain, les moyens et mécanismes de la gestion de la chose publique aussi bien législatifs que techniques, ainsi qu'à travers les pratiques des acteurs publics et l'ensemble des parties prenantes dont les acteurs de la société civile locale. En s'appuyant sur l'exemple du projet de la requalification urbaine de la rue de la République à Marseille, l'étude s'intéresse également à montrer la capacité et l'apport des associations de quartier dans la défense des intérêts des citoyens et la promotion de la démocratie participative locale. Par ailleurs, la recherche aborde la question de l'impact des mutations socio-économiques, dues au croisement des politiques publiques, et l'intervention des acteurs économiques aussi bien sur l'espace micro-local, en l'occurrence la rue, que sur le milieu urbain et les citoyens. C'est tout l'intérêt de cette recherche de montrer l'impact des logiques économiques et politiques sur la gestion du projet urbain et la place qu'occupent les citoyens et les acteurs associatifs dans le processus décisionnel.

6^{ème} année de doctorat en aménagement et urbanisme, soutenance prévue 2012.